

Ville d'Allauch



JEUNESSE

La Ville d'Allauch partenaire du dispositif "Collégiens de Provence"

Activités sportives et culturelles, soutien scolaire, bons plans... la carte "Collégien de Provence" est destinée à tous les collégiens des Bouches-du-Rhône, de la 6ème à la 3ème.

Elle permet de bénéficier 150 euros de réduction de culture, sport, soutien scolaire et donne également accès à des pourcentages de réduction tout au long de l'année auprès des enseignes et associations partenaires !

Publié le 05 septembre 2019

> **Comment faire pour obtenir la carte ?**

L'inscription commence par la création d'un compte bénéficiaire sur le site <https://www.collegiendeprovence.fr> 

Sont à renseigner les identifiants fournis par le collège (login et mot de passe) afin d'accéder à chaque étape et finaliser l'inscription.

- > La Ville d'Allauch est partenaire de ce dispositif et les services ci-dessous, acceptent ce moyen de paiement pour leurs activités :
 - Installations Sportives ("Eté Culture et Loisirs"),
 - Maisons de quartier (Activités sportives et culturelles),
 - Service Jeunesse ("Allauch Loisirs" à partir des vacances de la Toussaint 2019).

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h